RCS : PAU
Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00507
Numéro SIREN : 812 588 093
Nom ou dénomination : ABC DECAP'

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2022 sous le numéro de dépôt 4663

ABC DECAP'
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 12 Chemin du Hau de Barrou – 64.370 ARTHEZ-DE-BEARN
812.588.093 RCS PAU

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
PROCES-VERBAL DU 30 Septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le trente septembre,
A dix heures,

Sont présents :
- MADAME CABANES Marie-Laure, propriétaire de 255 actions, représentant 255 voix, Présidente de la société.
- MONSIEUR POMMIES Ludovic, propriétaire de 245 actions, représentant 245 voix,

Soit au total 2 actionnaires présents, totalisant 500 Actions sur les 500 composant le capital social.

Ont pris les décisions suivantes :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée extraordinaire des associés constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qu'elle a approuvé en date du 30 Juin 2021, que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MLC LP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tout pouvoir à la Présidente, MADAME CABANES Marie-Laure, pour effectuer toutes formalités de dépôt, et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

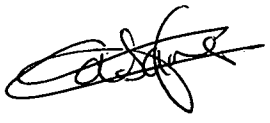
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les associés présents.

Fait à ARTHEZ-DE-BEARN, le 30 Septembre 2021

Signatures des associés :

MADAME CABANES Marie-Laure



MONSIEUR POMMIES Ludovic

